AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1289
FR0000125338-FS0654

6 juin 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CAP GEMINI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 juin 2016, la société Skandinaviska Enskilda Banken AB (Kungsträdgardsgatan 8, 106 40 Stockholm, Suède) a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 mai 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CAP GEMINI et détenir, pour le compte desdits fonds, 9 264 404 actions CAP GEMINI[1] représentant autant de droits de vote, soit 5,38% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CAP GEMINI sur le marché.

[1] Dont 9 083 500 actions détenues en vertu d'un droit de rappel exerçable à tout moment.
[2] Sur la base d'un capital composé de 172 181 500 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.